



GIREPS

GROUPE INTERUNIVERSITAIRE ET INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE
SUR L'EMPLOI, LA PAUVRETÉ ET LA PROTECTION SOCIALE

Compte-rendu : Table ronde autour de la recherche partenariale

7 décembre 2017, Université de Montréal

Par Martine Lauzon

Doctorante, sciences sociales appliquées

Université du Québec en Outaouais (UQO)

laum33@uqo.ca

Animateur : Baptiste Godrie, professeur associé du département de sociologie de l'Université de Montréal (UdeM) et chercheur au Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

Présentatrices : Marie-Josée Dupuis, responsable de l'Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec au sein du Collectif pour un Québec sans pauvreté ; Sylvie Lévesque, directrice générale de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) ; Karen Messing, professeure émérite en ergonomie au département de biologie de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et co-fondatrice du Centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE), ainsi que ; Julie Richard, étudiante au doctorat en santé communautaire à l'Université Laval et professionnelle de recherche à la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC)

Conjointement organisée par le GIREPS, l'organisme Relais-femmes et le Réseau québécois en études féministes (RÉQEF), la table ronde sur la recherche partenariale a eu lieu à l'Université de Montréal le jeudi 7 décembre 2017. À la différence de la précédente activité de réflexion sur ce type de recherche, également organisée par le GIREPS, Relais-femmes et le RÉQEF, cette table ronde visait à accorder davantage d'importance à la discussion collective, en plus d'inclure une étudiante sur le panel afin de mieux connaître la réalité de la recherche partenariale du point de vue des étudiant-e-s aux cycles supérieurs qui s'engagent dans ce type de recherche dans le cadre de leur mémoire ou thèse.

Le pari a été réussi puisque la rencontre a été riche en échanges et en réflexions. Les discussions sur la pratique de la recherche, son déroulement, ses portées, ses limites, ainsi que sur le partage des savoirs entre les expert-e-s universitaires et les expert-e-s issu-e-s des milieux de pratique, furent particulièrement instructives. La rencontre s'est initiée par une mise en contexte sur la recherche partenariale, participative ou communautaire par l'animateur Baptiste Godrie qui, en s'ancrant dans les discussions préparatoires à la table ronde avec les organisateurs-trices et les participantes, a associé ces termes à un échange de connaissances, un croisement entre les savoirs, ou encore à une co-construction des connaissances. Globalement, ces termes renvoient, pour le professeur associé, à l'idée d'un décloisonnement universitaire et à une posture critique quant à la hiérarchie des savoirs. Les participantes de la table ronde — Karen Messing, Sylvie Lévesque, Marie-Josée Dupuis et Julie Richard — ont ensuite répondu dans la première portion de l'activité, à partir de leurs

expériences respectives, à deux questions principales : 1) Quel est le sens et quelles sont les émotions qu'engage la recherche partenariale ? et 2) Quels sont les mécanismes qui permettent à ce que la recherche partenariale ait un effet réel sur le terrain et pour l'ensemble des partenaires à la recherche ? La dernière partie de la table ronde a pour sa part été consacrée à des échanges entre les présentatrices, l'animateur et les personnes présentes dans la salle, dont plusieurs avaient elles-mêmes été impliquées dans des processus de recherche partenariale.

La recherche partenariale : source de sens et d'émotions

Ouvrant la discussion, Karen Messing a tenu à souligner que la recherche partenariale pouvait être éprouvante, comme celle qu'elle a réalisée avec un groupe de travailleurs syndiqués qui craignaient une exposition à des poussières radioactives. Lors d'une conférence « sur la génétique 101 » qu'elle donnait à l'exécutif syndical composé de quatre personnes, ces dernières reconnaissaient les symptômes des effets de la radiation sur des membres de leur entourage. La professeure a également été confrontée par le médecin de la partie patronale qui réfutait les problèmes génétiques des travailleurs. Selon Karen Messing, la recherche partenariale exige d'avoir la capacité de se mettre à la place de l'autre, de sortir de soi-même et de sa réalité, ce qui l'a stimulé à poursuivre ses recherches.

À son tour de parole, Sylvie Lévesque a précisé que la FAFMRQ qu'elle représente a souvent travaillé en partenariat avec différents instituts de recherche, et ce depuis plusieurs années. Elle a rappelé l'importance pour la Fédération de recourir à de l'expertise universitaire puisque les revendications de groupes communautaires sont peu écoutées par l'élite politique. Sylvie Lévesque a poursuivi en précisant que tout processus de recherche entraîne son lot de hauts et de bas en termes d'émotions puisque les chercheur-e-s peuvent, par exemple, utiliser un langage peu accessible aux partenaires non-universitaires. Par conséquent, les partenaires des milieux de pratique, s'ils ou elles sont peu familier-ère-s avec le mode académique de la recherche, peuvent parfois éprouver un sentiment d'incompétence et de non-reconnaissance de leur apport. Il importe donc de travailler avec des chercheur-e-s qui ont de l'ouverture, une capacité d'écoute et une réelle volonté d'intégrer les organisations communautaires à l'ensemble du processus de recherche. Pour la directrice de la FAFMRQ, il est important que les partenaires, et surtout ceux et celles des milieux de pratique, ne se sentent pas dépossédé-e-s de la recherche par les partenaires académiques.

De son côté, Marie-Josée Dupuis a souligné que pour le partenaire, plusieurs éléments sont susceptibles de générer de l'insatisfaction et des frustrations lors de recherches partenariales : 1) le sentiment d'être instrumentalisé ; 2) la lenteur du processus de recherche qui contraste avec l'urgence des besoins ; 3) la trop grande théorisation d'une problématique par les chercheur-e-s ; et 4) le manque de portée de la recherche malgré le temps et l'énergie investis par les partenaires. Cependant, elle-même n'a jamais vécu de telles frustrations lors de ses cinq expériences de recherche partenariale à titre d'étudiante, de co-chercheuse ou de partenaire. Néanmoins interpellée par les risques et dérives possibles, elle a avancé comme piste de solution que dès le départ, les partenaires aient une bonne compréhension des implications du processus de recherche. Selon elle, les partenaires ne doivent pas hésiter à questionner les chercheur-e-s sur l'objectif de la recherche, la durée, le rôle de chacun, les besoins mutuels, etc. Elle a aussi conseillé de « magasiner » son équipe de recherche, puisqu'il s'agit d'une relation à long terme qui nécessite confiance et collaboration.

L'étudiante Julie Richard s'est dite intéressée à la recherche partenariale depuis plusieurs années, d'abord à titre d'organisatrice communautaire auprès de jeunes exclus des territoires ruraux, et maintenant comme étudiante au doctorat. Malgré sa volonté de donner la parole à ces jeunes exclus quant aux enjeux de développement des territoires et de santé des communautés, elle a constaté que certaines résistances peuvent être générées par des dynamiques de pouvoir à l'œuvre dans les communautés ou au sein des groupes partenaires dans les processus de recherche. Ces dynamiques peuvent dresser des obstacles dans le

processus partenarial et contraindre la voix des plus exclus. Il existe des moyens pour atténuer ces rapports de pouvoir, notamment celui d'adresser ces questions au sein même des processus de recherche partenariale. Son expérience comme chargée de projet d'une recherche-action participative l'a incitée à entamer un projet de doctorat afin de réfléchir davantage à la question de la participation des jeunes socialement marginalisés des milieux ruraux à travers l'univers de la recherche action. Cette tradition de recherche correspondait à ses valeurs de praticienne et elle souhaitait se doter d'un appareillage conceptuel et théorique afin de poursuivre son engagement auprès des jeunes. Toutefois, la réalité académique a grandement limité les possibilités de mener son projet doctoral en partenariat. D'abord, plusieurs visions se côtoient au sein des institutions : certains professeurs trouvent inadmissible de réaliser un doctorat en recherche-action participative ou partenariale pour des raisons d'équité de participation et de reconnaissance notamment, alors que d'autres appuient ce type de doctorat. Il peut donc être ardu d'être appuyé dans le démarrage de ce processus. Par ailleurs, elle a souligné que les exigences liées aux bourses sont plus ou moins compatibles avec une recherche-action participative. Il est difficile de faire reconnaître un financement pour la phase préparatoire avec les partenaires dans le cas d'une demande de bourse ; lors du dépôt, il faut déjà formuler sa question de recherche qui découle d'une revue de littérature ainsi que nécessairement d'un questionnement individuel. Dans ce cas, il est laborieux de correspondre aux principes fondateurs de la recherche partenariale. Étant donné ces difficultés et enjeux, elle a donc décidé de ne pas faire son doctorat en recherche partenariale, bien qu'elle tente d'ajouter une dimension participative à certaines étapes du processus de recherche, ce qu'elle a vécu comme une forme de deuil.

Les effets souhaités de la recherche sur les milieux de pratique

Répondant la première à la deuxième question sur les effets souhaités de la recherche sur les milieux de pratique, Julie Richard a poursuivi en relevant que les recherches devaient servir et qu'elles ne devaient pas être tablettées, malgré les défis soulevés. Elle a notamment cité une recherche à laquelle elle a participé, dont l'un des objectifs était la collectivisation de la parole de jeunes. Ainsi, une entente de collaboration et des mécanismes de mobilisation ont été mis en place. Le processus a donc été démocratisé de manière à préserver cette dimension participative ainsi que la compréhension collective à chacune des étapes du processus de recherche (élaboration des outils de collecte, collecte de données, analyse, production et diffusion des résultats). Pour favoriser l'appropriation des résultats, une analyse collective a été réalisée en trois temps, qui a permis d'élaborer des pistes d'actions avec l'ensemble des acteurs (jeunes, acteurs communautaires, institutionnels, municipaux et personnes élues). Ce processus a facilité la portée d'influence des résultats de la recherche (la parole des jeunes) pris en compte dans les réflexions (et actions) qui encadrent à ce jour le développement territorial intégré. Quant à Marie-Josée Dupuis, elle a souligné des éléments qui permettent que la recherche ait un effet réel sur chacun des milieux dépendent du type d'effets attendus : 1) le ruissellement des résultats de recherche au sein de l'organisme, et 2) les apprentissages en cours de recherche (croisement de savoirs qui nourrissent la recherche, mais aussi alimentent les réflexions et orientent les actions de l'organisme en cours de recherche). Sylvie Lévesque a pour sa part désigné à nouveau le décalage entre les chercheur-e-s et les organismes communautaires, cette fois au niveau des formations ainsi qu'eu égard à la temporalité et à la cadence des un-e-s et des autres. Pour les organismes communautaires, la recherche représente un long processus, alors que sur le terrain, le travail se poursuit. Les partenaires des milieux de pratique impliqué-e-s, devant la longueur du processus, peuvent alors se demander à quoi sert la recherche, d'autant plus que les conclusions finales semblent souvent celles qui étaient anticipées au départ à partir de leurs expériences professionnelles. Des résultats de recherche doivent donc être partagés en cours de route pour les impliquer, d'où l'importance d'une constance dans les échanges entre les partenaires. Toujours selon Sylvie Lévesque, les partenariats ont une utilité considérable même s'ils impliquent des défis importants, dont celui de la pérennité du financement des

organismes communautaires et du projet de recherche. Karen Messing a terminé le second tour de table en témoignant que le comité d'encadrement du Service des collectivités (SAC) de l'UQAM l'a aidée dans la recherche partenariale. Elle a indiqué qu'il fallait avoir le bon partenaire académique, c'est-à-dire celui qui sait articuler le projet afin de faire comprendre les enjeux et la problématique à toutes les personnes autour de la table. Elle a enfin précisé que si les acteur-trice-s du milieu communautaire peuvent prévoir les résultats de recherche, cela ne signifie pas qu'ils et elles auraient pu les traduire dans un langage « qui parle » aux gouvernements. Pour Karen Messing, les étudiant-e-s peuvent également jouer un rôle important en servant, notamment, de passerelle entre les chercheur-e-s et les milieux de pratique.

Les ressources et les intérêts distincts des partenaires

La dernière partie de l'atelier, réservée aux échanges avec l'assistance, a été l'occasion pour l'auditoire de poser des questions aux panélistes et de partager des réflexions sur la recherche partenariale. Trois sujets ont principalement retenu l'attention dont, en premier lieu, les ressources et les intérêts distincts entre les chercheur-e-s et les groupes communautaires. Les premier-ière-s font de la recherche dans une perspective de développer des connaissances alors que les seconds nécessitent des pistes d'action concrète, qui peuvent être appliquées au quotidien. Ce sont des logiques parfois difficiles à concilier entre professeur-e-s, chercheur-e-s, étudiant-e-s et participant-e-s. Il faut donc nommer et partager ces intérêts différents, voire divergents, dès le début de la recherche afin d'éviter d'éventuelles tensions. Par ailleurs, l'autonomie de chacun-e doit être respectée dans le cadre d'un projet commun au sein duquel les chercheur-e-s n'ont pas le monopole des connaissances. Tous et toutes reconnaissent qu'il s'agit plutôt d'un partage et d'une reconnaissance mutuelle des différents savoirs. Quant au financement, il peut s'avérer (et est souvent) inéquitable entre l'ensemble des partenaires, qui doivent alors s'interroger rapidement sur les outils et les moyens à disposition afin de contrer les inégalités de ressources, autant humaines que monétaires et matérielles. Les milieux de pratique peuvent aussi recevoir des résultats déplaisants, ce que Julie Richard a nommé des « savoirs inconvenants », car ils peuvent choquer. Toutefois, s'ils sont vus comme une opportunité d'apprentissage et d'évolution, ces savoirs peuvent servir de levier pour avancer collectivement.

La diffusion des résultats intermédiaires

Le deuxième sujet abordé concernait la diffusion des résultats intermédiaires, pour aller au-delà de la logique universitaire. Les expériences recensées ont démontré qu'il ne s'agissait pas seulement de résultats intermédiaires, mais aussi d'analyses intermédiaires, puisque les collaborateur-trice-s reçoivent les résultats et y réagissent. Les rencontres élargies et non limitées au comité d'encadrement de la recherche, l'implication de toutes les parties prenantes dans un cadre non hiérarchique, la reconnaissance des savoirs et des connaissances de chacun-e pour ainsi réfléchir ensemble tout en évitant des écarts importants ainsi que diviser la recherche par étapes, sont des propositions qui ont été entendues. De plus, si les chercheur-e-s ne se risquent pas à rencontrer les groupes pour partager leurs commentaires à vif, il n'y a alors pas de véritable partenariat. Les outils de transmission des connaissances doivent ainsi être accessibles, pertinents, vulgarisés et, surtout, réfléchis avec les partenaires afin que le processus de recherche partenariale soit concret. Ces outils doivent aussi être diversifiés de manière à atteindre différents publics qui n'ont pas le même rapport au temps. Ces outils peuvent prendre la forme de tournées théâtrales, de capsules vidéo, d'ateliers collectifs, d'un rapport, d'un livre et, bien entendu, d'articles scientifiques comme l'a suggéré Baptiste Godrie. Sylvie Lévesque a toutefois mis en garde contre le danger de trop synthétiser les résultats, même intermédiaires. Julie Richard a également soulevé les enjeux

liés à la vulgarisation et à la synthèse des résultats qui peuvent évacuer certaines nuances importantes des résultats ou des données complètes et ainsi biaiser l'interprétation.

La question de la co-écriture

Le dernier moment de la discussion a porté sur la co-écriture : faut-il ou non publier ensemble ? Les interventions ont été diversifiées sur cet enjeu, selon les expériences de chacun-e. Certain-e-s se sont montré-e-s enthousiastes et largement favorables aux projets de co-écriture, malgré un processus itératif qui demande temps, révision, ré-écriture et des échanges. C'est dans un souci de démocratiser l'écriture et de mobiliser l'ensemble des partenaires que le projet de co-écriture s'inscrit. D'autres ne font pas (ou ont cessé) de co-écrire, car la participation réelle est inégale entre le ou la chercheur-e et les partenaires des milieux de pratique, surtout si ces derniers n'ont pas de formation universitaire et ne sont pas à l'aise avec l'écriture scientifique. Karen Messing a précisé à cet effet que ses partenaires syndicaux n'étaient pas plus intéressés qu'elle par la co-écriture puisqu'une production scientifique exige un langage précis et un angle académique répondant à des critères précis selon les revues. De plus, certains partenaires n'ont pas la liberté de tout dire ou, comme l'a indiqué Baptiste Godrie, trouvent frustrant le processus de co-écriture qui nécessite un investissement de temps alors que le leur est bénévole. Ce qui est donc courant en recherche partenariale, c'est une co-diffusion d'un rapport de recherche et d'une présentation. Les articles scientifiques sont davantage réservés aux chercheur-e-s. Mais s'ils sont co-écrits, à quel point les résultats appartiennent-ils à l'ensemble des parties, chercheurs-e-s et praticien-ne-s ? Marie-Josée Dupuis et l'animateur ont enfin précisé que les chercheur-e-s peuvent continuer à utiliser le matériel partagé sous un autre angle, avec d'autres idées, à partir d'une nouvelle analyse, pour ensuite publier sans nécessairement consulter leurs partenaires de recherche.

Yanick Noiseux a clos la rencontre en rappelant que le GIREPS était présentement engagé dans trois projets de recherche partenariale : sur les trajectoires de vie et d'emploi des personnes bénéficiant de l'aide sociale, sur les conditions de travail dans le milieu communautaire ainsi que sur le travail des immigrant-e-s dans les agences de placement.

Ce compte-rendu a été produit par le Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS)

**514-343-6044 poste 36882
C—5107. Pav. Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant, Montréal (QC)
H3T 1N8
gireps.coordo@gmail.com
www.gireps.org**